

Dissertation droit de la famille ou des familles

Par **Polana**, le **23/01/2015** à **19:25**

Bonsoir,

J'ai une dissertation en Droit de la famille et j'ai quelques soucis donc j'aurais besoin de conseils...Le sujet est "Doit-on parler du droit de la famille ou bien de droit des familles?"
Je viens de commencer les cours dans cette discipline donc je n'ai pas beaucoup de connaissances et j'aurais besoin de conseils...

Pour l'instant, voici ce que j'ai fais... C'est juste un brouillon et je suis un peu bloquée que la deuxième grande partie...

I) Des modèles familiaux de plus en plus nombreux dans notre société

A) Une évolution sociologique favorable à la pluralité des familles

B) Des conceptions et des dimensions de la famille de plus en plus diverses

II) L'utilisation tout à fait adéquate des termes "droit de la famille"

A) L'apparition du concept de "vie familiale" concordant à cette pluralité

B) Un consensus de plus en plus présent sur la notion de famille comme unité

Merci d'avance!

Par **Emillac**, le **23/01/2015** à **23:37**

Bonsoir,

[citation]J'ai une dissertation en Droit de la famille et j'ai quelques soucis donc j'aurais besoin de conseils...Le sujet est "Doit-on parler du droit de la famille ou bien de droit des familles?"[/citation]

Ah tiens, comme c'est curieux !

<http://www.juristudiant.com/forum/droit-de-la-famille-ou-des-familles-t24079.html>

[smile4]

Par **Polana**, le **24/01/2015** à **00:25**

Comme quoi je ne suis pas la seule à galérer sur ce sujet! ahah

Par **Ornella la juriste**, le **26/01/2015** à **17:07**

Bonjour

le lien ne marche plus .. j'ai besoin d'aide please

Par **Jujelas**, le **26/01/2015** à **17:15**

En gros :le droit reconnaît-il un seul type ou plusieurs types de familles ?

Ou alors quelle est la réaction (évolutions) du droit face à l'élargissement des modèles familiaux ?

Mariage, PACS, concubinage..

Regardez aussi les chiffres des études sur le nombre de mariages, le nombre de PACS ou le nombre de divorces... :)

Par **Ornella la juriste**, le **26/01/2015** à **17:17**

Merci beaucoup je comprends mieux maintenant !

Par **Payet7**, le **26/01/2015** à **17:32**

Je pense qu'effectivement il faut plutôt s'interroger sur l'appréhension juridique de la remise en cause du modèle classique de la famille nucléaire.